



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

Le 11 Mars 2019

Compte rendu de la réunion du Comité Départemental du 28 février 2019

Ordre du jour :

- Explication sur le partenariat avec la société RISO.
- Mise en place des délégations pour les différents championnats départementaux.
- CR des entretiens avec le collègue Olympe de gouge; la société INGREGO et handisport.
- CR de la formation sur la discipline.
- Préparation de la manifestation « Journée de la Femme ».
- Décision sur l'habillement lors des qualifications; des CDC et de la coupe de France.
- Mise en place de la réunion du secteur Sud.
- Mise en place de la communication interne et externe.
- Communiqué sur la mise en place des tests d'alcoolémie, habilitation des contrôleurs.
- Questions diverses.

1 - Explication sur le partenariat avec la société RISO

Laurent ROUGIER, a été démarché par un fournisseur en photocopieurs, pour comparer le contrat existant avec celui proposé par leur société. Nous n'avions aucun partenariat avec notre ancien fournisseur, qui de ce fait ne nous apportait rien financièrement.

Après avoir discuté avec la présidente du comité, Laurent a retenu la société RISO, qui nous propose un partenariat très intéressant. Ce partenariat comprend le rachat du contrat pour les quatre années restantes, le rachat du photocopieur existant et son remplacement par un appareil plus performant et écologique et représente au total une somme de 12000,00 euros.

Par ailleurs, la représentante commerciale de la société, nous offre sur son enveloppe personnelle la somme de 3500,00 euros. Le directeur adjoint nous offre au titre de la société RISO, la somme de 10000,00 euros. Le total de ce partenariat est de 25500,00 euros.

Le contrat a été signé, le photocopieur a été mis en place dans le bureau du CD.

Le prix de revient des copies est meilleur marché qu'avec l'ancienne société.

Dans l'avenir, la possibilité de proposer aux clubs un accès à ce photocopieur pour leurs besoins (photopies en quantité, tirage d'affiches de concours) et ce à un coût moindre par rapport à un professionnel, est à l'étude.



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

2 – Délégations aux différents championnats départementaux.

Tête à Tête féminin et Doublette masculin du **samedi 06 avril**

- Myriam LANET sur le site de Moissac
- Jean-Pierre RAULY sur le site de Montauban (USM)
- Dany DEJARDIN sur le site de Caussade (Espoir Caussade)
- Laurent ROUGIER sur la site de Lavit

Triplette féminin et Triplette masculin du **samedi 13 avril**

- Dany DEJARDIN sur le site de Cazes Mondenard
- Thierry TOSATO sur le site de Montauban (USM)
- Roger LEVACHER sur le site Laguépie
- Franck CLEMENT sur le site de La Magistère

Triplette jeu Provençal du **samedi 20 avril**

- Dany DEJARDIN sur le site Issanchou à Montauban (Saint Martial)

Triplette Vétéran du **mercredi 24 avril**

- Dany DEJARDIN sur le site des Barthes
- Roger LEVACHER sur le site de Dieupentale
- Laurent ROUGIER sur le site de Saint Étienne de Tulmont
- Alain GAZAGNES sur le site de Valence d'Agen

Doublette féminin et Tête à Tête masculin du **samedi 27 avril**

- Dany DEJARDIN sur le site de Moissac
- Jean-Pierre RAULY sur le site Castelsarrasin (EBC)
- Patrick ALBANO sur le site de Montauban (Clos de Lauzun)
- Alain GAZAGNES sur le site d'Albias
- Laurent ROUGIER sur le site de Lavit

Doublette jeu Provençal du **samedi 04 mai**

- Dany DEJARDIN sur le site d'Issanchou à Montauban (ASM)



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

Doublette Mixte du **samedi 11 mai**

- Dany DEJARDIN sur le site de La Ville Dieu du Temple
- Jean-Pierre RAULY sur le site de Grisolles
- Thierry TOSATO sur le site de Saint Antonin
- Alain GAZAGNES sur le site de Garganvillar

Triplette Promotion du **samedi 18 mai**

- Dany DEJARDIN sur le site de Cazes Mondenard
- Myriam LANET sur le site de Montauban (Falguières)
- Jean-Pierre RAULY sur le site de Caylus
- Franck CLEMENT sur le site de Beaumont de Lomagne

3 - Compte Rendu des entretiens

Laurent ROUGIER s'est entretenu avec le Collège Olympe de Gouge, le collège INGRES, la société INGREGO, et la direction de l'association handisport afin de développer la pétanque auprès des jeunes. Pour cela, la mise en place d'une structure, comprenant un groupe de 5 ou 6 bénévoles détenteurs du diplôme BF1 ou BF2, est à l'étude. Laurent ROUGIER se charge de contacter les personnes susceptibles d'être intéressées.

Modalités de ces interventions.

- Collège Olympe de Gouge et Collège INGRES :

12 jeunes entre 11 et 15ans, se rendront cinq mardis en suivant, au Boulodrome pour découvrir et pratiquer la Pétanque.

Encadrés par les bénévoles, ils bénéficieront d'un créneau d'une heure, entre 12h00 et 14h00 pour jouer.

- Société INGREGO:

Durant la période estivale, la société INGREGO souhaiterait mettre en place une initiation à la Pétanque. Cette intervention, serait réalisée plusieurs fois par semaines, encadrée par les bénévoles intéressés. Les règles de sécurité de la piscine obligeront la pratique de la Pétanque, sur un terrain de sable et avec des boules molles. La réalisation de cette convention, permettra au CD d'obtenir un tarif préférentiel, pour l'entrée à la piscine, sur présentation de la licence. La négociation de ce tarif est en cours, il comprendra l'entrée à INGREGO, plus l'accès à tous les services proposés.

La société INGREGO, est prête également à nous ouvrir son réseau de communication pour l'annonce de toutes nos compétitions.



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

- Association handisport:

Actuellement, Noël BEDOS, anime tous les quinze jours, des séances d'entraînement à Pétanque pour cinq à six adultes avec un handicap avancé. Ces personnes sont autonomes, et rattachées à l'association France handicap.

La DDSPP, en liaison avec le CD, veut développer ces activités, en élargissant à des personnes avec un handicap plus lourd, (moteur, mal voyant, mal entendant).
Ces journées seront encadrées, toujours par le même groupe de bénévoles, sans intervention de personnes spécialisées dans le domaine du handicap.

A terme, la DDSPP souhaiterait que ces joueurs intègrent les concours de l'ASM des mardis et jeudis. Aussi, dans un premier temps, un concours sera organisé le 9 avril 2019 au boulodrome. Cette manifestation opposera des doublettes, associant par équipe, une personne handicapée à une personne valide.

Il est bien évident que pour notre discipline, la montée en puissance du côté sportif, nous obligera à de telles pratiques avec handisport. Cela dit, à l'heure actuelle où le manque de moyens financiers se fait cruellement ressentir, l'handisport est un moyen pour bénéficier de subventions supplémentaires.

En conclusion, ces trois conventions sont à l'étude, la présidente demande l'approbation des membres du comité pour finaliser leurs signatures. Le bureau directeur, à l'unanimité, donne son approbation.

4 - Compte rendu sur la journée de formation à la discipline.

Le 9 février 2019 à Montauban, s'est déroulée une journée de formation à la discipline pour tous les présidents ou membres des comités de notre région.

Messieurs Michel POGGI, vice-président de la Fédération, chargé de la discipline et Xavier GRANDE, directeur administratif de la Fédération, ont animé cette journée.

Pour le CD 82, Myriam LANET et Franck CLEMENT ont assisté à cette réunion d'information.

Les animateurs se sont appuyés sur des cas concrets relevés lors de diverses compétitions pour expliquer les procédures à mettre en place et à suivre lorsque survient un incident lors d'un concours. La procédure et les démarches à entreprendre allant du rapport d'incident, à la réunion du jury et jusqu'au jugement ont été développées. Le listage et les explications sur les vices de forme pouvant faire annuler un jugement ont été également abordés.

A l'heure actuelle, les difficultés résident dans le fait que les contrevenants arrivent de plus en plus souvent avec un avocat lors de leur comparution devant la commission de discipline. Or les bénévoles, responsable de la discipline dans les CD ne possèdent pas, pour la plupart, les compétences nécessaires à la rédaction d'une procédure juridiquement inattaquable. Les avocats ont donc toutes les facilités pour invoquer un vice de forme et annuler la procédure.

Aux dires de nos représentants, cette formation fut très enrichissante et a démontré quelques lacunes dans les dossiers de notre commission de discipline.



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

5- Préparation de la journée de la Femme

Le 10 mars 2019 se déroulera « La Journée de la Femme » au boulodrome à Montauban. Dany DEJARDIN nous présente le déroulé de cette journée et demande la participation de quelques bénévoles.

La manifestation débutera à 09h00 par un réveil musculaire (facultatif) dispensé par Martine SOULOMIAC. A 10h00, une première partie à Pétanque sera disputée et au fur et à mesure de l'achèvement des parties, un atelier créatif sera ensuite proposé à ces dames par Patricia CARENOU.

Après l'apéritif suivi d'une restauration réparatrice, l'après-midi sera consacrée à la petit boule, reine de cette journée (3 parties en temps limité).

6 - Décision sur l'habillement lors des qualifications ; des CDC et de la coupe de France.

Après une longue discussion animée et un vote des membres du bureau, il en ressort les décisions suivantes qui seront envoyées, sous forme de communiqué, à tous les clubs.

Pour les qualifications aux différents championnats départementaux.

La saison 2018 fut une année de tolérance concernant l'habillement. Cependant, suite à un manque de communication, le CD reconduit cet esprit de tolérance pour 2019 et **uniquement** pour 2019.

Le règlement Fédéral, sera appliqué dès 2020 sans aucune tolérance.

Pour la journée du samedi :

Le CD **préconise** fortement le port d'un haut identique au couleur du club mais pour 2019, tolèrera des hauts différents au sein d'une même équipe et le port du Jean.
Cette décision devrait permettre, dans les différents secteurs, aux joueuses et joueurs qui s'engagent à ces championnats pour simplement le plaisir et sans esprit de compétition, de participer.

Pour la journée du dimanche :

Les phases finales de la journée du dimanche, accueillant les formations susceptibles de se rendre aux championnats régionaux et nationaux, devront **obligatoirement** porter un haut identique aux couleurs du club. Le port du jean sera interdit.

Dès 2020, le règlement fédéral sera appliqué à savoir tenue identique pour tout le monde, haut et bas compris du début à la fin d'un championnat départemental.



Championnat des clubs et Coupe de France

Concernant les championnats des clubs et la coupe de France, Les joueurs représentant leur club ont été sélectionnés par les différents coaches.

Ces manifestations revêtent un caractère sportif dès le départ, avec une qualification à l'issue de chaque rencontre.

Il sera donc demandé aux coaches de ces formations de veiller à l'application du règlement fédéral, à savoir :

- Haut au couleur du club (toutes collections confondues).
- Le port du jean sera **interdit**

7 – Mise en place de la réunion secteur Sud

Dans le cadre de la communication entre le CD et les clubs de Tarn et Garonne, une réunion des présidents du secteur sud aura lieu le vendredi 15 mars 2019 dans la salle du club de Montbartier à 20h30.

Alain BOLHY, responsable de ce secteur avec Michel MEURICE, enverront les invitations à participer à cette réunion, aux présidents de club de ce secteur.

A cette occasion, les présidents pourront échanger avec les membres du CD présents, sur les différents thèmes qu'ils souhaitent aborder.

8 – Mise en place de la communication interne et externe.

Lors du congrès de décembre dernier, il est apparu que la communication entre le CD et les clubs ne donnait pas pleine satisfaction. Les clubs se plaignaient d'être peu ou mal informés de l'actualité du comité.

Nous avons donc décidé, de mettre en place une communication plus rigoureuse entre les deux parties. Aussi, tous les comptes rendus des réunions du comité directeur seront établis systématiquement et mis en ligne sur le site internet du CD.

A ce titre, Laurent ROUGIER a contacté une société informatique qui va entièrement revisiter notre site internet pour le rendre plus agréable et plus convivial à consulter. Il faut dire, que le site internet actuel est vieillissant.

Par ailleurs, différents communiqués ont déjà été adressés aux clubs pour les informer des diverses décisions prises soit par la Fédération soit par le CD : alcoolémie ; habillement

Concernant la communication interne au CD une amélioration doit également être envisagée. En effet, les différents membres communiquent souvent par téléphone et s'adressent très souvent directement au directeur, LR. La présidente ne souhaite pas changer ces habitudes de fonctionnement mais demande que, dorénavant, les informations ou demandes diverses soient également effectuées par mail et adressées au minimum à elle-même et au vice-président, plus aux membres pouvant être concernés en fonction des commissions.

Cette procédure devrait ainsi permettre que, lors de la mise en place de manifestations diverses, de réunions de présidents, de réunion d'arbitres ..., la présidente, le vice-président et chaque commission concernées aient l'information en même temps que le directeur et puissent s'organiser pour le bon déroulement de celles-ci.



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



9 - Communiqué sur la mise en place des tests d'alcoolémie, habilitation des contrôleurs.

Dorénavant, lors des championnats départementaux des tests alcoolémie vont être réalisés. Ces contrôles seront effectués par tirage au sort parmi les participants.

Dès lors que ces tests alcoolémie sont mis en place pour une manifestation, le ou les arbitres officiels désignés, sont **obligatoirement** contrôlés.

Les personnes habilitées à exercer les contrôles au sein du CD sont :

Laurent ROUGIER
Jean-Pierre RAULY
Roger LEVACHER

Myriam LANET
Daniel MERCADIER
Patrick ALBANO

Franck CLEMENT
Alain GAZAGNES

Un communiqué a déjà été adressé, expliquant les modalités de fonctionnement pour réaliser ces tests.

10 - Questions diverses.

Le règlement Fédéral, interdit à un jeune joueur, de participer à une compétition adulte, si un concours jeune est organisé le même jour. Cette décision pose un problème au niveau du CDCF. En effet, pour compléter les équipes, certains clubs inscrivent des jeunes joueuses au CDCF, et certaines rencontres coïncident avec des concours jeunes.

Aussi, Daniel MERCADIER demande si le CD autorise ces joueuses à participer au CDCF et non au concours jeunes, ou si le CD va suivre les directives Fédérales ?

Laurent ROUGIER devra faire l'inventaire des jeunes concernés par les CDC et contactera leurs clubs respectifs avant que le CD prenne une décision.

Daniel regrette également que la Fédération impose les dates pour les formations BF1 (initiateur ; éducateur) et qu'elle les transmette tardivement, généralement, après le congrès national, le CD ayant déjà établi le calendrier des concours. Aussi, ces formations, qui doivent se dérouler à Montauban en semaine au boulodrome, sont programmées en même temps que les concours à la mêlée de l'ASM.

Pour 2020, en Occitanie, deux sites seront concernés : Nîmes et Montauban. Il semblerait opportun de voir avec la Fédération s'il n'est pas possible de prépositionner ces dates plus tôt dans le calendrier.

Un championnat départemental Tête à Tête plus un concours de tir de précision, pour les jeunes, toutes catégories (benjamin et minimes regroupés ; cadet et junior) est à l'étude. Il se déroulerait, en semaine durant une période de vacances scolaires. Cette proposition est en attente d'approbation par la commission des jeunes.

Lors du prochain Trophée des villes de Valence d'Agen, il est envisagé de faire jouer des jeunes avec des joueurs de renom, comme QUINTAIS, SUCHAUD ou autres.

Un texte sur l'arbitrage obligeant les clubs de plus de 50 licenciés à posséder un arbitre, est dans les tiroirs de la Fédération. Par ailleurs, les clubs qui ne suivraient pas cette directive, se verraient infliger une amende. Pour l'instant, rien, au niveau de la Fédération, n'a été signé à ce sujet. Il semblerait plus judicieux d'imposer un arbitre aux clubs qui organisent beaucoup de concours, plutôt qu'aux clubs de 50 licenciés. En effet, un club de 30 licenciés peut très bien organiser 4 concours par an, et un de 60 ou plus n'en faire aucun.

La mise à jour du règlement intérieur a été effectuée.

Aucun autre point étant soulevé, la séance est donc levée.

La présidente

Carmen LAGARDE

Le secrétaire général

Thierry TOSATO